

M. le président dit qu'il n'est pas souhaitable d'accepter des rues à moins qu'elles ne soient en bon état, de manière à enlever la possibilité de tout accident. M. le président déclare en outre qu'il va tâcher de faire convoquer une assemblée conjointe des Commissions des Finances et de la Voirie afin de pouvoir y étudier ces questions.

—M. C.-H. Osler, représentant la "Montreal Gas Co.", se présente devant la Commission au sujet des réfections des ouvertures pratiquées dans le pavage par la compagnie.

M. l'échevin Clearihue, président de la Commission de l'Aqueduc, et M. Geo. Janin, surintendant de l'Aqueduc, assistent à l'assemblée dans le but de s'entendre avec la Commission sur la manière de réparer les coupes faites pour la pose des conduites d'eau.

M. le président démontre la nécessité d'améliorer le système adopté pour la réparation de ces coupes.

M. l'échevin Clearihue et M. Osler se déclarent prêts à souscrire à tout arrangement satisfaisant et de nature à faciliter les réfections en question, pourvu qu'il n'en coûte pas plus cher pour ce faire.

M. Osler est aussi averti que, si les excavations faites pour le gaz ne sont pas réparées dans un délai raisonnable, la Ville exécutera ces réfections et en chargera le coût à la compagnie.

—M. l'échevin Houllé et M. Baugh, de la "St. Henry Land Co.", se présentent devant la Commission pour appuyer la demande de la compagnie à l'effet de faire effacer les lignes homologuées de la rue Cobnut.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant l'effacement des lignes homologuées de la rue Cobnut, entre le passage du Grand-Tronc et l'avenue Acorn, dans le quartier Saint-Henri; et, de plus, de prier les avocats de la Ville d'adopter les procédures nécessaires à cet effet. Le tout sujet à l'approbation de l'inspecteur de la Ville.

—En présence de M. Duncan McDonald, gérant-général de la "Montreal Street Ry Co.", M. le président demande que soient au plus tôt exécutés les déplacements projetés des rails du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, afin de ne pas nuire aux améliorations de la chaussée.

M. McDonald dit que la question est à l'étude et, dès qu'on en sera venu à une décision, il en donnera avis à la Voirie.

M. le président demande que les ingénieurs de la Compagnie des Tramways donnent une attention toute spéciale aux intersections des rails.

M. McDonald dit que des intersections seront placées aux endroits où elles seront requises.

En réponse à M. l'échevin Dagenais, M. McDonald déclare que les rails de la rue Centre seront renouvelés cette année.

—M. l'échevin Dagenais demande que des balayures soient déposées sur le terrain vacant situé entre les rues Hibernia, Ropery, Grand-Tronc et Mullen, dans le but de préparer ce terrain à l'établissement d'un parc public.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire droit à la requête de M. l'échevin Dagenais.

—M. l'échevin Dagenais attire aussi l'attention de la Commission sur la requête qui a été présentée pour obtenir l'autorisation de construire une nouvelle voie sur la rue Charlevoix afin d'établir une nouvelle voie d'évitement à partir de la voie du Grand-Tronc jusqu'à la propriété de M. A.-R. Whittall.

Résolu: De renvoyer la question à la sous-commission des Chemins de fer; et, de plus, lorsque la sous-commission se réunira pour étudier cette demande, d'en avertir M. l'échevin Dagenais.

—M. l'échevin Sadler se présente devant la Commission au sujet du rapport de ladite Commission, concernant les noms des rues, lequel rapport a été renvoyé de nouveau à la Commission de la Voirie par le Conseil.

Résolu: Que soit reprise en considération la proposition adoptée à l'assemblée du 29 mars 1906 au sujet des changements au nom de certaines rues, en autant qu'il s'agit du changement de nom de la rue Workman, quartier Saint-Joseph, et de celui du nom de la rue Sainte-Anne, quartier Saint-Henri.

Il est de plus

Résolu: Que le nom de la rue Richelieu, dans le quartier Sainte-Cunégonde, soit changé en celui de "rue Workman" ladite rue Richelieu étant le prolongement de ladite rue Workman; et, de plus, que les immeubles ayant front sur ladite rue soient rénumérotés en conséquence.

Résolu: Que le nom de la rue Sainte-Anne, dans le quartier Saint-Henri, soit changé en celui de "rue Richelieu."

The chairman explained that it was not advisable to take over new streets unless they were placed in good order so as to preclude the possibility of accidents occurring.

The chairman stated that he would endeavor to arrange a joint meeting between the Finance and Road Committees in order to consider matters of this kind.

—Mr. C. H. Osler, representing the Montreal Gas Co., appeared before the Committee regarding the repairing of the gas cuts made in pavements.

Ald. Clearihue, chairman of the Water Committee, and Mr. Geo. Janin, superintendent of the Water Department, were also present to confer with the Committee concerning the manner of repairing the cuts made for water service pipes.

The chairman pointed out the necessity of improving the system of repairing such cuts and both Ald. Clearihue and Mr. Osler expressed their willingness to concur in any satisfactory arrangement which would expedite the carrying out of the repairs provided no extra expenditure were entailed.

Mr. Osler was also notified that if the gas-cuts are not repaired within a reasonable delay, the City will execute the repairs and charge the cost thereof to the company.

—Ald. Houllé and Wm. Baugh, of the St. Henry Land Co., appeared before the Committee in support of said company's application to have the lines of Cobnut street erased, and after deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Cobnut street between the Grand Trunk Railway right of way and Acorn avenue in St. Henry ward be erased, and furthermore that the City Attorneys be instructed to take the necessary legal proceedings to that effect. The whole subject to the approval of the City Surveyor.

—Mr. Duncan McDonald, general manager of the Montreal Street Railway Company being present, the chairman requested that any contemplated re-arrangement of the rails on St. Lawrence Boulevard, between Notre-Dame and St. James streets, be carried out as soon as possible so as not to interfere with roadway improvements.

Mr. McDonald said the matter was under advisement and that he would let the department know so soon as a decision is reached.

The chairman requested that the street railway engineers should look after the intersections in a special manner.

Mr. McDonald said that new intersections were to be laid where required.

In reply to Ald. Dagenais, Mr. McDonald stated that the rails in Centre street would be renewed this year.

—Ald. Dagenais requested that street scrapings be deposited on the vacant land, between Hibernia and Ropery streets, and between Grand Trunk and Mullen streets, to prepare it for park purposes.

Referred to the City Surveyor with instructions to accede to Ald. Dagenais' request.

—Ald. Dagenais also drew attention to the application for an additional track across Charlevoix street for the purposes of a siding from the G. T. R. track to the premises of Mr. A. R. Whittall.

Resolved: That the matter be referred to the sub-committee on Railways; and, furthermore, that Ald. Dagenais be notified when the said sub-committee will meet to consider said application.

—Ald. Sadler appeared before the Committee regarding the Road Committee report concerning street names which report has been referred back to the Road Committee by the Council.

Resolved: That the motion adopted at the meeting held on the 29th March 1906, regarding changes to be made to certain street names, be reconsidered in so far as the changing of the name of Workman street, in St. Joseph ward, and the name of St. Ann street, in St. Henry ward, are concerned.

It was furthermore

Resolved: That the name of Richelieu street in St. Cunégonde ward be changed to "Workman street" of which it is the continuation; and, furthermore, that the immovables fronting thereon be renumbered accordingly.

Resolved: That the name of St. Ann street, in St. Henry ward, be changed to "Richelieu street."